BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1473

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

328 320 072 RCS Nanterre.
SENTINEL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2156250.00 EUR.
Adresse : 74, Rue Villebois-Mareuil, 92230 Gennevilliers.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION GROUPE MARCK HOLDING Société par actions simplifiée Au capital de : 8 684 600,00 EUR Siège social 74 Rue Villebois - Mareuil 92230 Gennevilliers N° RCS 489 804 435 RCS Nanterre, est société absorbante SENTINEL Société par actions simplifiée Au capital de : 2 156 250,00 EUR Siège social 74 Rue VILLEBOIS-MAREUIL 92230 Gennevilliers N° RCS 328 320 072 RCS Nanterre, est société absorbée Opération : régime des fusions défini par les articles L.236-1, L.236-11 et R.236-1 du Code de Commerce Oppositions : L236-14 du Code de Commerce Actif apporté : 7 946 985 euros Passif transmis : (6 491 632) euros Soit un actif net transmis : 1 455 353 euros Rémunération de la fusion : La Société Absorbante étant propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société Absorbée, conformément à l'article L. 236-3 du Code de commerce, il ne sera procédé à la création d'aucun titre nouveau à titre d'augmentation du capital de la Société Absorbante. Prime de fusion : néant Boni de fusion : 59 935 € Date du projet : 05/05/2020 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 06/05/2020, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Nanterre au nom de la société SENTINEL et LE 05/05/2020 au nom de la société GROUPE MARCK HOLDING.